



Département de la SEINE-MARITIME
Arrondissement de ROUEN

Ville de BONSECOURS

Décision n°35/22 du 11/07/2022

Objet : MAPA – prestation de services – Spectacle de Noël à la Crèche le 13 décembre 2022

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°2020.10 du 25 juin 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'organisation d'un spectacle de Noël au profit des enfants de la crèche 1,2,3 Soleil,

Considérant que cette organisation nécessite l'intervention d'artistes,

Considérant que cette prestation de services relève d'un marché à procédure adaptée de par son objet et son montant,

DECIDE

Article 1 : de confier à la compagnie « C LA COMPAGNIE », représentée par Mme DAISSIER Joëlle, Gérante de cette compagnie, un spectacle de Noël « un Noël de gourmandises » pour les enfants de la crèche le 13 décembre 2022 à 10h00 à la crèche 1,2,3 Soleil.

Article 2 : de fixer le montant de la prestation de ce service artistique à 680 € (Six cent quatre-vingt euros) TTC.

Article 3 : Les services sont chargés de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en forme légale.

Fait à Bonsecours, le 11 juillet 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217601038-20220712-35-22-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation


Laurent GRELAUD
Maire de BONSECOURS